



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

British Steel

Question au Gouvernement n° 2035

Texte de la question

BRITISH STEEL

M. le président. La parole est à M. Brahim Hammouche.

M. Brahim Hammouche. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, nous n'avons pas fini de parler des conséquences néfastes du Brexit, notamment dans le domaine industriel. Le Brexit a entraîné dans son sillon la liquidation de British Steel au Royaume-Uni. L'aciérie Ascoval, récemment reprise par la société Olympus Steel, et le site de British Steel à Hayange-Nilvange ne sont certes pas inclus dans le périmètre du redressement britannique, mais n'en sont pas moins touchés de manière indirecte par cette restructuration.

À Hayange-Nilvange, deux conséquences inquiètent les 500 salariés et intérimaires du site et les 1 200 employés des prestataires.

Il s'agit, d'une part, de l'approvisionnement en blooms, ces longues barres d'acier nécessaires à la production des 320 000 tonnes de rails que l'entreprise fournit à des clients, non seulement en France, principalement à la SNCF, mais aussi dans le monde entier. Or, à ce jour, ce site renommé pour son acier high-tech, qui déborde de commandes, n'a de garantie d'approvisionnement en acier que pour un mois. En attendant qu'Ascoval fournisse cet acier, comme nous l'espérons tous – ce sera au mieux dans dix-huit mois –, tout doit être fait pour abonder une réserve qui rassure les clients, les prestataires et les salariés.

D'autre part, en cas de difficultés temporaires d'approvisionnement, les salariés doivent pouvoir bénéficier d'un recours effectif au dispositif d'activité partielle.

Je vous sais attentif, monsieur le ministre, au maintien de ce fleuron sur notre territoire. Ce centre d'excellence en transformation des aciers pour l'automobile, l'industrie et l'emballage fait la fierté de nos territoires et de ses travailleurs. J'ai pu apprécier la qualité des échanges avec l'ensemble des acteurs du dossier, que j'ai rencontrés depuis quinze jours : la direction du site, l'intersyndicale de l'entreprise et les services de l'État, notamment le délégué interministériel compétent.

Monsieur le ministre, je vous demande, devant la représentation nationale, de dissiper les confusions dans ce dossier et de nous faire un point d'étape qui témoigne de la pleine et entière mobilisation de l'État et de son soutien pour conforter une industrie de pointe au cœur de la vallée de la Fensch. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances.* Monsieur le député, je vous confirme que nous

continuerons à tout faire, comme c'est le cas depuis des mois, pour préserver les sites et les emplois industriels chez vous, en Moselle, comme nous l'avons fait dans le Nord, pour Ascoval. Nous le devons aux salariés et aux ouvriers, qui font preuve d'un sens des responsabilités exceptionnel, que je tiens à saluer. En outre, l'intérêt stratégique de la France est de garder des capacités sidérurgiques de haute qualité, aussi bien en Moselle que dans le Nord.

Il y a trois sujets différents. Le premier, c'est la situation de British Steel au Royaume-Uni ; 4 000 emplois sont menacés. C'est, vous l'avez parfaitement dit, la conséquence directe du Brexit. Les commandes passées à British Steel se sont effondrées, tout simplement parce que les clients se disent que l'acier ne pourra plus être exporté vers le marché unique européen, à moins qu'ils ne paient des droits de douane qui risquent d'être trop élevés. En conséquence, la situation de British Steel au Royaume-Uni s'est elle-même effondrée.

Le deuxième sujet, ce sont, évidemment, les conséquences pour le site d'Ascoval. À ma demande, des repreneurs de British Steel se sont rendus hier sur le site, où ils ont rencontré les salariés. Ils ont confirmé les investissements financiers qu'ils voulaient y réaliser et ont apporté de nouvelles commandes. Je continue à croire à cette reprise. Nous veillons quotidiennement sur ce dossier, pour garantir la pérennité du site d'Ascoval. Je salue, là encore, le sens des responsabilités des salariés, et celui des élus locaux, au premier rang desquels le président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand.

Enfin, il y a le site de Hayange, particulièrement performant et stratégique pour la France, puisqu'il produit les rails de chemin de fer. Nous y veillerons, quel que soit le repreneur qui se présentera. Je pense que nous pouvons, à terme, envisager la constitution d'un groupe autour d'Ascoval – qui fournira la matière première –, du site de Hayange – qui réalisera les rails de chemin de fer de haute qualité – et du site néerlandais. Cela forme un ensemble tout à fait cohérent, rentable, qui représente l'avenir de l'aciérie dans notre pays.

(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – M. Jean Lassalle applaudit également.)

Données clés

Auteur : [M. Brahim Hammouche](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2035

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 juin 2019](#)